FORMATION D'ACCOMPAGNATEUR·TRICES DE PROJET : CRÉER OU CONSOLIDER UN JARDIN PARTAGÉ

DU 19 au 23/06/2023 (Date limite d'inscription : 29/05/2023)
LYON —MÉTROPOLE DE LYON (69)

Nous proposons aux acteur·trices citoyen·nes et professionnel·les des jardins collectifs, une formation complète ayant pour buts d'initier et rendre autonomes et pérennes des collectifs jardiniers dans les quartiers et habitats collectifs, d'améliorer ainsi le vivre-ensemble, de contribuer à augmenter la biodiversité en milieu urbain et de participer à la transition alimentaire.... Quatre modules de formation qui vont permettre d'aller de l'idée-jardin à la réalisation ou à la consolidation du projet. Ces modules sont adaptés à toutes personnes en dynamique de projet de jardin dans une structure ou actrices dans un projet.

Participer à cette formation c'est aussi l'opportunité de s'inscrire dans le réseau européen des animateurs de jardins partagés grâce au label Gardeniser pro. Cela pourrait prendre la forme d'une séance optionnelle en plus un soir (2h) pour présenter le label. Pour les personnes intéressées, elles auront un stage à faire pour obtenir le diplôme gardeniser, et feront ainsi partie du réseau européen.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal :

- Apprendre à construire et consolider un jardin partagé avec les acteur·trices du territoire.

Objectifs intermédiaires :

- Lancer la création d'un jardin partagé.
  - Assimiler et s'approprier le montage d'un projet jardin.
  - Situer un projet dans ses différentes étapes.
  - Faire exprimer les besoins des participants et des commanditaires.
  - Argumenter un projet auprès des partenaires.
- Mobiliser et concerter les habitant·es.
  - Accompagner et initier une dynamique d'échanges entre acteurs sur un territoire.
  - Motiver des participants à la construction du futur projet-jardin.
  - Accompagner et construire une démarche de mobilisation.
  - Impulser et animer une concertation lors d'une réunion publique.
- Concevoir le jardin avec l'approche permaculturelle.
  - Accompagner et favoriser les démarches qui impliquent chacune et chacun.
  - Prévoir les usages et le fonctionnement du jardin.
  - Accompagner la conception du jardin avec une approche permaculturelle.
- Faire fonctionner le jardin, clés pour établir son budget.
  - Accompagner et favoriser les démarches qui impliquent chacun.e.
  - Prévoir les usages et le fonctionnement du jardin.
  - Clés pour établir un budget prévisionnel du jardin.

COMPÉTENCES VISÉES

• Être capable d'établir un plan d'action pour son projet jardin collectif.
• Savoir mobiliser et concerter les habitant·es.
• Être capable de concevoir et construire le projet de façon collective et participative afin de garantir l'enracinement de celui-ci sur le territoire.
• Être capable de capable de mettre en place avec les usagers du jardin un cahier de fonctionnement et d'aménagement, une charte du jardinage éco- responsable et un budget prévisionnel.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux animateur·trices socio-culturel·les, agents de développement, agents territoriaux, habitant·es-jardinier·es, bénévoles des MJC, centres sociaux… tout type de porteurs de projet.
Pré-requis : participer à une réunion d'information collective réalisée une fois par mois le vendredi après-midi dans nos locaux ou en visio un mois avant le démarrage de la formation.

Accessibilité :
La formation est accessible à toute personne en situation de handicap. En cas d'adaptation nécessaire pour le bon déroulement de votre formation, n'hésitez pas à prendre contact avec Noémie Huby, référente Handicap (voir le contact indiqué ci-après).

LES FORMATEUR·ICES

• •Manon TELLIEZ, Accompagnatrice de projet jardin - référente formation, Le PASSE-Jardins.
• Autres intervenant·es :
  - Clara GAULME, Accompagnatrice de projet jardin – référente biodiversité, Le PASSE-Jardins.
  - Marc BOURGEOIS, Coordinateur et animateur CCP Permaculture, La Légumerie.

Le PASSE JARDINS
La Légumerie Tous Jardiniers-Cuisiniers !

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

Horaires :
9h à 17h (avec une pause pour le déjeuner de 12h30 à 13h30).

Adresse du lieu de la formation :
Locaux du PASSE-Jardins (131 Rue Challemel Lacour – 69008 Lyon).

Nombre minimum et maximum de stagiaires pour le bon déroulement de la formation :
De 8 minimum à 10 maximum.

Méthodes pédagogiques :
Méthode participative et descendante, les stagiaires nourrissent la formation en apportant leur cas d'étude comme support de travail. Adaptation de la formation selon les projets amenés. Visites de terrain, jeux de rôles, mise en situation, groupe d'interview mutuel, expression graphique par du dessin et réalisation d'une maquette.
Temps théorique avec supports pédagogiques proposés par la formatrice, alternant avec des temps pratiques plus concrets. Prise de notes individuelle et collective, compte rendu régulier.

Matériel :
Le matériel nécessaire à cette formation est mis à disposition par le GRAINE ARA : vidéoprojecteur, paper-board,

feutres, post-it, connexion internet (si besoin). Le stagiaire aura à apporter de quoi écrire (stylos, carnet).

Evaluation :

Des temps de bilans collectifs et individuels seront effectués pendant la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que la compréhension et l'appropriation des contenus par les stagiaires. Un carnet de bord d'évaluation sera distribué à chaque stagiaire au démarrage de la formation.

Repas et hébergement

Nous contacter pour des lieux d'hébergements si vous aviez besoin d'arriver la veille de la formation. Le repas est partagé entre tous les stagiaires de la formation (chacun ramène un plat, dessert ou boisson à partager).

Tarifs et inscription :

Tarifs pour la formation (coût pédagogique uniquement) :

- **TARIF PROFESSIONNEL : 300€ par jour**
- **TARIF INDIVIDUEL : 100€ par jour**

Pour les personnes salariées, ces coûts peuvent être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue. Les personnes demandeuses d'emploi peuvent également solliciter Pôle Emploi pour une prise en charge. Les personnes ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge par leur employeur ou par Pôle Emploi sont invitées à contacter le GRAINE ARA afin de que nous leur proposions un tarif adapté (demande d'un courrier motivant la demande de tarif adapté qui sera présenté au CA du GRAINE ARA).

Inscription :
Date limite d'inscription : 29/05/2023
Inscription en ligne obligatoire via ce formulaire

CONTACTS

Contact « Référente pédagogique et handicap » :
Noémie Huby
noemie.huby@graine-ara.org
Tél. : 04 82 53 50 12

Contact « Inscription et suivi administratif » :
Chloé Bazus
chloe.bazus@graine-ara.org
Tél. : 09 72 30 04 90

PROGRAMME

Durée : 35 heures

Jour 1 : Lundi 19 juin 2023
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
M1 « LANCER LA CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ »

09h00-12h30	• Présentation du module, déroulé de la journée et des objectifs • Brise-glace • Découverte des origines, de l'histoire et du fonctionnement des jardins partagés à travers 3 courts-métrages – échanges et retours collectifs. • Visite d'un jardin partagé
12h30-13h30	**Repas partagé**
13h30-17h00	• Découverte de textes fondateurs • Modélisation des projets jardins (mise en application par groupe d'interview mutuel) • Découverte du chemin du projet et des différentes étapes • Rédaction des plans d'actions SMART en groupe par projet • Évaluation de la formation

Jour 2 : Mardi 20 juin 2023
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
M2 « MOBILISER ET CONCERTER LES HABITANTS »

09h00-12h30	• Présentation du module, déroulé de la journée et des objectifs. • Brise-glace. • Exprimer son envie de jardin par un dessin. Écouter l'interprétation des autres et compléter sa présentation. • Partage d'expérience : tour de table sur les jardins partagés. • Préciser son intention et réaliser une note d'intention (l'idée de départ, le contexte du projet, l'identification des acteur·trices, l'identification des différentes compétences et ressources, l'identification des démarches citoyennes, l'échelle du territoire où s'inscrit le projet). • Jeu de rôles : présentation de son intention (élaborer un document d'intention, le présenter afin de devenir initiateur et d'avoir une validation).
12h30-13h30	**Repas partagé**
13h30-17h00	• Réalisation d'un plan de communication - critique et appropriation de l'affiche comme moyen de communication (Informer le plus largement possible les habitant·es de la démarche et des finalités de l'action. Mettre en place un plan de mobilisation. Communiquer sur le projet). • Jeu de rôles : informer collectivement la mise en place du cadre du projet de jardin partagé : la réunion d'information publique. • Évaluation de la formation.

Jour 3 : Mercredi 21 juin 2023
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
M3 « CONCEVOIR LE JARDIN AVEC L'APPROCHE PERMACULTURELLE »

09h00-12h30	• Présentation du module, déroulé de la journée et des objectifs. • Brise-glace. • L'expression des envies : le rêve commun et la devise du jardin (ce que l'on veut faire ensemble). • Le design du projet (les jardins partagés et la permaculture, la méthode O.B.R.E.D.I.M, les éléments du jardin avec leurs besoins, leurs fonctions, les zones..).
12h30-13h30	**Repas partagé**
13h30-17h00	• Visite d'un jardin partagé. • Suite du travail sur le design du projet (les jardins partagés et la permaculture, la méthode O.B.R.E.D.I.M, les éléments du jardin avec leurs besoins, leurs fonctions, les zones..).

Jour 4 : Jeudi 22 juin 2023
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
M3 « CONCEVOIR LE JARDIN AVEC L'APPROCHE PERMACULTURELLE »

09h00-12h30	• Accueillir la biodiversité au jardin (les besoins de la faune, les aménagements pour la biodiversité) • L'observation du terrain (visite de site : l'extérieur et l'intérieur du terrain, ses ressources, ses atouts et ses freins).
12h30-13h30	**Repas partagé**
13h30-17h00	• La construction de la maquette du jardin (la méthode de mise en place d'une maquette, la réalisation de celle-ci). • Évaluation de la formation.

Jour 5 : Vendredi 23 juin 2023
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
M4 « FAIRE FONCTIONNER LE JARDIN, CLÉS POUR ÉTABLIR SON BUDGET »

09h00-12h30	• Présentation du module, déroulé de la journée et des objectifs. • Brise-glace. • Présentation de la mise en place d'un jardin partagé (les différentes étapes du montage du projet jusqu'à sa réalisation). • Présentation des principes d'un cahier de fonctionnement / Règlement intérieur (Lecture collective par petits groupes d'autres règlements intérieurs de jardins existants. Restitution en groupe sur les différentes thématiques du règlement intérieur).
h30-13h30	**Repas partagé**
13h30-17h00	• Éloge du consensus et lecture collective de la Charte de l'environnement • Élaboration collective d'une charte du jardinage éco-responsable au jardin (Immersion des pratiques. Expressions des savoirs faire et échanges. Construction de la charte du jardinage éco-responsable). • Découvrir les clés pour réaliser un budget prévisionnel de fonctionnement et d'aménagement (Évaluer la faisabilité du projet, recherche de financements auprès des partenaires, penser la gestion du projet sur le long terme). • Évaluation de la formation.